



Itinérance, logement et migration précaire : nouveaux défis

Dossiers de l'ÉRIQA : N° 1
Octobre 2024



PRÉSENTATION

Ce document résulte d'un panel tenu lors de la conférence Metropolis de 2024, organisé par l'Équipe de recherche sur l'immigration au Québec et ailleurs (ÉRIQA) et Médecins du Monde Canada.

Le panel rassemblait quatre intervenantes. Les trois premières provenaient des milieux de pratique impliqués auprès des demandeurs d'asile et des personnes ayant un statut migratoire précaire, soit Eva Gracia-Turgeon (Foyer du Monde) et Wayra Pasquis (Médecins du Monde) pour Montréal, ainsi que Loly Rico (FCJ Refugee Centre) pour Toronto. Elles étaient accompagnées d'une chercheuse spécialisée sur le droit des réfugiés et le droit au logement, la professeure Christina Clark-Kazak (Université d'Ottawa). Ces quatre intervenantes ont fait un portrait des défis actuels en matière de logement et d'itinérance. Ces défis sont ceux dont font l'expérience les personnes demandeuses d'asile et à statut d'immigration précaire. Ce sont aussi les défis de ceux et celles qui leur viennent en aide et qui militent pour l'obtention de meilleures ressources ainsi que pour une reconnaissance de ces enjeux.

Pendant que les discours politiques actuels désignent faussement les personnes demandeuses d'asile et migrantes comme étant les responsables de la crise du logement à la grandeur du Canada, la situation de logement de ces personnes vulnérables continue de s'aggraver. Bien que le logement ait toujours été un problème pour les demandeurs d'asile et les migrants au statut précaire, nous avons constaté au cours des dernières années une augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir à Montréal et à Toronto. La ville de Toronto a indiqué que le nombre de demandeurs d'asile dans les refuges de la ville a augmenté de 500 % entre 2021 et 2023.

S'il est difficile d'obtenir de tels chiffres pour Montréal, le pourcentage de personnes ayant eu recours aux services de la clinique de Médecins du Monde et ayant déclaré vivre dans des conditions qui correspondent à la définition canadienne de l'itinérance a augmenté de 52% à 71 % entre 2022-2023 et 2023-2024. Centraide a également signalé une augmentation du nombre de migrants sans-abri.

Dans un contexte d'inflation et d'une crise du logement à Montréal et Toronto, cette augmentation de la précarité en matière de logement pour les migrants vulnérables et les demandeurs d'asile est une conséquence concrète des politiques migratoires canadiennes qui fabriquent de la précarité. Cette situation crée de nouveaux défis pour un secteur des services sociaux qui connaît mal cette clientèle, est mal équipé pour l'aider et transfère le fardeau de la responsabilité sur les services communautaires.

Ce document vise à dresser un état des lieux pour Montréal et Toronto. Il débute par un résumé des recommandations faites par les participantes au panel. Elles proposent de développer des politiques publiques en matière de logement et de services qui répondent mieux aux besoins des migrants à statut précaire et des demandeurs d'asile.

Quant à elle, Christina Clark-Kazak jette un éclairage nécessaire sur l'environnement légal et de politique publique qui encadre le droit au logement pour les demandeurs d'asile au Canada.

Les sections suivantes résument l'expérience et l'analyse de chacune des autres participantes au panel. Ces intervenantes mettent en lumière les besoins criants des demandeurs d'asile et des migrants à statut précaire en matière de logement et d'autres services essentiels à la prévention de l'itinérance, ainsi que des organismes qui leur viennent en aide.

Certaines stratégies novatrices créées par ces organismes sont également partagées dans ces pages.

Nous espérons que ce document pourra servir aux divers prestataires de service, ainsi qu'à leurs activités de plaidoyer, afin que le droit au logement pour tous et toutes, sans distinction de statut migratoire, devienne réalité partout au Québec, en Ontario, et au Canada.

Karine Côté-Boucher
Professeure agrégée, École de criminologie
Université de Montréal
Chercheuse ÉRIQA

Chloé Cébron
Directrice de l'analyse politique et du
plaidoyer
Médecins du Monde Canada

RECOMMANDATIONS

PRESTATAIRES DE SERVICES :

- Accroître les collaborations entre les secteurs itinérance et migration:
 - canaux et forum d'échange intersectoriels, formation transversale
 - consolidation des listes de ressources
- Élargir les critères d'éligibilité et d'accès aux ressources d'hébergement et aux services afin de permettre aux personnes demandeuses d'asile et migrantes à statut précaire de bénéficier de l'aide nécessaire.
- Former et outiller les intervenants du secteur de l'itinérance aux besoins spécifiques des personnes demandeuses d'asile et migrantes à statut précaire :
 - Flexibilité sur les documents demandés
 - Garantie de confidentialité aux personnes migrantes sans statut
 - Sensibilité interculturelle : services multilingues, attitude adaptée
- Former et outiller les intervenants du secteur de l'immigration aux enjeux spécifique de l'itinérance:
 - Meilleure connaissance des enjeux et ressources pour les personnes en situation d'itinérance ou de précarité résidentielle
 - Sensibilisation à l'approche de réduction des risques et des méfaits
 - Adaptation des services et des ressources pour les familles et personnes les plus précaires.

GOVERNEMENTS PROVINCIAUX :

- Ouvrir les critères d'accès aux logements subventionnés pour les personnes demandeuses d'asile et migrantes à statut précaire.
- PRAIDA et le MIFI du Gouvernement du Québec devraient modifier le délai d'admissibilité au PRAIDA afin de s'adapter à la réalité des demandeurs d'asile et aux conséquences de l'extension de l'Accord sur les tiers pays sûrs.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL :

- Remplacer le programme national d'aide au logement provisoire par une stratégie durable et à long terme qui accompagne les personnes demandeuses d'asile au cours de leurs trois premières années au pays et leur fournit des services de base indispensables.

LES DEUX PALIERS DE GOUVERNEMENT :

- Financer des ressources pour les femmes migrantes avec enfants en situation d'itinérance.
- Prévenir le risque d'itinérance chez les personnes demandeuses d'asile et migrantes en mettant en œuvre des politiques migratoires responsables et durables qui garantissent les droits fondamentaux.

*Première partie : Éclairage d'une spécialiste***LES INTERSECTIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE LOGEMENT ET D'IMMIGRATION****Christina Clark-Kazak, professeure titulaire, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa**

Le droit d'asile et le droit au logement sont protégés par le droit canadien et international. Ces droits sont universels et interreliés. Par exemple, les demandeurs d'asile ont besoin d'une adresse pour recevoir des documents juridiques importants. Les droits protégés par la Charte s'appliquent à toute personne physiquement présente au Canada, y compris les non-citoyens.

Au Canada, le partage des responsabilités en matière d'immigration et de logement aux niveaux municipal, provincial/territorial et fédéral crée des lacunes dans les politiques et les programmes, ce qui entraîne l'itinérance chez les demandeurs d'asile, les migrants sans statut et les migrants précaires (Kissoon et Hiebert 2010, Paradis et al 2008, Polillo et Sylvestre 2021, Rose 2001). Le problème est exacerbé par des enjeux structurels plus larges qui ont réduit l'accès au logement abordable et adéquat partout au pays. Bien que les demandeurs d'asile ne soient pas à l'origine de ces problèmes structurels, certains politiciens, journalistes et le grand public accusent les immigrants d'être responsables de la pénurie de logements.

La préférence politique pour les réfugiés réinstallés plutôt que pour les réfugiés qui se présentent aux frontières canadiennes, entraîne des conséquences pour l'accès aux services sociaux. Conjugée à la diminution de la protection des demandeurs d'asile par le biais, par exemple, de l'Entente sur les tiers pays sûrs modifiée en 2023, cette préférence signifie que les gouvernements provinciaux sont réticents face à la possibilité de créer un « facteur d'attraction » en finançant systématiquement le logement et l'aide sociale pour les demandeurs d'asile. Cependant, la précarité accrue due aux modifications apportées à l'Entente sur les tiers pays sûrs a en fait poussé plus de gens dans la rue et dans les refuges.

Pour les demandeurs d'asile en particulier, l'annonce récente de nouveaux fonds pour le Programme d'aide au logement provisoire, bien que bienvenue, reflète une approche ad hoc plutôt qu'une stratégie durable à long terme. Il n'existe pas de système centralisé national pour accueillir les demandeurs d'asile et leur fournir des services sociaux de base et une orientation sur la manière de déposer une demande légale de statut de réfugié.

Les organisations de la société civile comblent cette lacune par le biais de refuges et de programmes de sensibilisation. Une étude récente menée par Matthew House et des chercheurs de Carleton et de l'Université d'Ottawa montre qu'il existe une mosaïque de services financés principalement par des dons privés et des bénévoles. Cette situation est inadéquate et non viable à long terme, compte tenu de l'ampleur et de la gravité de l'itinérance des nouveaux arrivants.

Pour aller plus loin :

Kissoon, Priya, and Dan Hiebert. 2010. (Dis)Advantages of Illegality: The Refugee Claimant Trajectories and Housing Experiences of Non-Status Migrants in Vancouver and Toronto, Working Paper, no. 10-11 (Oct. 2010).

Paradis, Emily, Sylvia Novac, Monica Sarty, and John David Hulchanski. 2008. Better off in a Shelter?: A Year of Homelessness & Housing among Status Immigrant, Non-Status Migrant, & Canadian-Born Families. Toronto, Canada: Centre for Urban and Community Studies, Cities Centre, University of Toronto.

Polillo, Alexia, and John Sylvestre. 2021. "An Exploratory Study of the Pathways into Homelessness among of Foreign-Born and Canadian-Born Families: A Timeline Mapping Approach." Journal of Social Distress and Homelessness 30 (1): 6–19.

Rose, Damaris. 2001. "The Housing Situation of Refugees in Montréal Three Years after Arrival: The Case of Asylum Seekers Who Obtained Permanent Residence." Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de La Migration Internationale 2 (4): 493–529. <https://doi.org/10.1007/s12134-001-1010-3>.

Deuxième partie : Éclairage d'intervenantes des milieux de pratique

LE MANQUE DE RESSOURCES EN LOGEMENT POUR LES DEMANDEURS D'ASILE ET LES MIGRANTS À STATUT PRÉCAIRE À MONTRÉAL

Eva Gracia-Turgeon, directrice de Foyer du Monde, Montréal

La majorité des personnes qui cherchent refuge au Foyer du Monde de Montréal sont des demandeurs d'asile. Depuis 1956, le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) travaille avec les demandeurs d'asile et les personnes en cours de régularisation de leur statut pour les aider dans le processus d'immigration et à naviguer avec les autorités, les guider à travers les institutions gouvernementales pour demander de l'aide sociale, obtenir des permis de travail, inscrire leurs enfants à l'école et les aider à trouver un logement. Ce programme est unique au Canada et offre 1200 lits dans son centre d'hébergement.

Bien qu'il ne reçoive aucun financement public, le Foyer du Monde fait partie de ce système d'aide à la transition et offre 85 lits. L'organisme soutient principalement les demandeurs d'asile, mais compte tenu des réductions de financement depuis la pandémie de COVID-19, du manque d'investissement dans le logement social et de l'aggravation de la crise du logement au Québec, le Foyer du Monde doit de plus en plus héberger des personnes sans statut, des étudiants internationaux et des travailleurs migrants.

Il est alarmant de constater que si les personnes ne demandent pas l'asile dans un délai de 10-12 jours, elles ne sont pas éligibles au PRAIDA et à d'autres formes de soutien. Or, la nouvelle mouture de l'Entente de tiers pays sûr exige des demandeurs d'asile qui traversent la frontière terrestre d'attendre 14 jours avant de présenter leur demande d'asile. Cet état de fait augmente la probabilité de se retrouver sans abri.

Cette détérioration des conditions présente également d'autres conséquences sur les familles : nous voyons actuellement une

augmentation des cas référés au Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse du Québec (connu sous l'acronyme DPJ) en raison de l'augmentation de l'itinérance parmi les familles migrantes avec des enfants.

Malheureusement, Foyer du Monde ne parvient pas à répondre à la demande d'hébergement, ce qui se traduit par un nombre croissant de demandes de logement refusées. Afin de remédier à cette dangereuse lacune en matière d'hébergement et de services, Foyer du Monde a créé une coalition avec d'autres maisons et abris accueillant des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants à statut précaire, le *Regroupement des organismes en hébergement pour personnes migrantes (ROHMI)*. Ensemble, ces ressources plaident pour davantage de logements pour les migrants précaires et demandeurs d'asile sans-abri, partagent les meilleures pratiques et les leçons apprises, et sensibilisent la population d'accueil locale aux réalités vécues par les migrants.



Photo : Foyer du Monde, Montréal, date non disponible.

L'ITINÉRANCE CHEZ LES PERSONNES MIGRANTES À STATUT PRÉCAIRE DE MONTRÉAL

Wayra Pasquis, travailleuse de proximité, Médecins du Monde Canada, Montréal

En tant que travailleuses de proximité, notre travail consiste à aider les migrants dont le statut administratif est précaire en les référant vers les services essentiels dont ils ont besoin : des soins de santé (à la clinique de Médecins du Monde ou dans le réseau lorsque cela est possible), un accès aux banques alimentaires, une assistance juridique, des hébergements d'urgence et toute une gamme d'autres services en fonction de leurs besoins individuels.

En raison de leur statut d'immigration précaire, ces personnes vivant au Québec sont exclues des services de base indispensables tels que l'aide sociale, l'assurance maladie et le logement social. Elles risquent donc davantage d'être confrontées à l'itinérance et à la précarité résidentielle et de voir leur sécurité et leur santé physique et mentale se dégrader.

Ces personnes à risque d'itinérance présentent différents profils, parcours migratoire et statuts administratifs : des demandeurs d'asile qui n'arrivent pas à avoir accès aux hébergements transitoires ou qui sont sortis du programme sans avoir trouvé un logement, des demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée et qui restent au Canada malgré tout, les travailleurs temporaires ou des étudiants internationaux endettés par le recours à des services de santé vitaux et qui ne peuvent plus payer leur loyer, des travailleurs sans statut qui occupent plusieurs emplois précaires, mais dont les revenus ne permettent pas de payer un loyer pour un logement adapté aux besoins de leur famille.

Au Canada, l'itinérance et la précarité résidentielle chez les migrants sont rarement évoquées et souvent invisibles. Même au sein de la communauté migrante, le problème est passé sous silence.

L'itinérance des migrants a tendance à se produire sur de longues périodes et touche des familles entières obligées de vivre dans des logements surpeuplés, dans des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables. En 2023-2024, 71% des personnes ayant fait l'objet d'une évaluation sociale à la clinique de Médecins du Monde ont ainsi déclaré vivre dans des logements instables, insalubres ou surpeuplés - dont beaucoup n'ont pas de bail officiel juridiquement contraignant - et sont donc considérées comme étant en situation d'itinérance.

Nous avons constaté également qu'un nombre croissant de migrants se retrouvent dans des centres d'hébergement pour personnes sans domicile où le personnel d'accompagnement connaît mal la réalité des migrants. Cela signifie que la complexité de leurs besoins et de leurs situations (statut d'immigration, difficultés d'accès aux soins de santé ou aux programmes gouvernementaux) est mal comprise. Avec cette connaissance limitée, ils reçoivent rarement l'aide nécessaire pour naviguer leur précarité.



Photo : Médecins du Monde, Montréal, 2024.

LA SITUATION DU LOGEMENT ET DE L'AIDE POUR LES PERSONNES DEMANDEUSES D'ASILE ET MIGRANTES À TORONTO

Compte-rendu inspiré de la présentation de Loly Rico,
Co-directrice, FCJ Refugee Centre

Le FCJ Refugee Centre accueille des femmes, des enfants et des familles, et leur donne accès à une clinique de santé de base et à d'autres services. Il s'agit de personnes sans statut d'immigration, de victimes de la traite des êtres humains et d'autres catégories de migrants. Le FCJ offre son assistance à celles et ceux qui appliquent à la résidence permanente.

Malheureusement, le Centre n'est en mesure d'offrir qu'un hébergement temporaire - jusqu'à deux mois - mais il peut être extrêmement difficile pour les migrants de trouver un abri à plus long terme par la suite. Bien que des efforts soient en cours pour faciliter cette transition, il est nécessaire d'en faire plus.

Pour le moment, le nombre de demandeurs d'asile à Toronto qui se retrouve à la rue et dans les refuges pour sans-abris est en augmentation. Il est difficile d'obtenir des chiffres exacts en ce qui concerne les migrants sans domicile fixe, mais la ville de Toronto a indiqué que le nombre de demandeurs d'asile dans le système d'hébergement de Toronto a augmenté de 500 % entre 2021 et 2023 : de 530 par nuit en septembre 2021 à plus de 2 800 en mai 2023. Bien que Toronto souhaite créer des systèmes d'aide aux demandeurs d'asile sans domicile différents du système actuel de lutte contre l'itinérance dans la ville, cela demeure à l'étape du discours politique.

La situation du logement est rendue plus difficile en raison de plusieurs obstacles administratifs et juridiques. Étant donné que les personnes qui traversent la frontière terrestre doivent attendre 14 jours pour déposer leur demande d'asile une fois arrivées sur le sol canadien, de nombreuses personnes sont rendues plus vulnérables, ne pouvant pas accéder aux services et risquent davantage de se retrouver à la rue.

Par ailleurs, il est de plus en plus difficile de fournir une aide proportionnelle aux besoins. Les ressources d'aide juridique ontariennes sont débordées par le nombre de demandeurs. La durée du processus pour soumettre une demande d'asile de l'intérieur du Canada s'étend maintenant à deux ou trois mois selon les demandes. Les demandeurs demeurent sans services pendant cette période d'attente.

À la recherche de solutions, le FCJ Refugee Centre a développé une stratégie novatrice dans le contexte de cette crise du logement. Il a créé une liste de propriétaires prêts à louer à des personnes demandeuses d'asile et migrantes à statut précaire. Davantage d'idées sont nécessaires afin de répondre aux besoins en logement de cette population.



Photo : « Portrait of homeless man lying on side on cardboard », Ron Lach, Pixels, 2021.



Photo : Panel « Homelessness, housing, and precarious migration: new challenges » au 26e Congrès Metropolis Canada, Montréal, 2024.

De gauche à droite : Karine Côté-Boucher (Université de Montréal), Loly Rico (FCJ Refugee Centre), Christina Clark-Kazak (Université d'Ottawa), Eva Gracia-Turgeon (Foyer du Monde), Wayra Pasquis (Médecins du Monde)

CONTRIBUTIONS

Rédaction : Karine Côté-Boucher (Université de Montréal), Alexandra Lamarche (Université de Montréal) et Chloé Cébron (Médecins du Monde)

Mise en page et traduction : Alexandra Lamarche

Avec les contributions écrites de Christina Clark-Kazak (Université d'Ottawa) Eva Gracia-Turgeon (Foyer du Monde) et Wayra Pasquis (Médecins du Monde)

[L'Équipe de recherche sur l'immigration au Québec et ailleurs \(ÉRIQA\)](#) est une équipe de recherche inter-universitaire composée de 11 chercheurs et chercheuses, financée par le Fonds de recherche du Québec (FRQ). L'ÉRIQA propose un dialogue structuré entre les réalités mondiales et celles du Québec, par le biais d'analyses comparées et d'études de cas qui mettent l'emphase sur les politiques et les expériences des migrants. Karine Côté-Boucher, membre de l'ÉRIQA, a assuré la coordination scientifique de l'événement et la rédaction principale du présent rapport.

Présent au Canada et dans 73 pays, [Médecins du Monde](#) est un mouvement bénévole, indépendant et international qui œuvre dans son pays et à l'étranger. Grâce à des programmes de santé novateurs et à des actions de plaidoyer basées sur des données probantes, nous donnons aux personnes et aux communautés marginalisées la capacité d'agir et de revendiquer leur droit à la santé tout en luttant pour l'accès universel aux soins. Depuis 2011, Médecins du Monde opère à Montréal une clinique destinée entièrement aux personnes migrantes à statut précaire qui ne sont pas couvertes par la Régie de l'assurance maladie du Québec ni par le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), et qui ne possèdent pas d'assurance privée ni de moyens financiers pour accéder à des soins de santé.

Photo de couverture : « Homeless in Winter in Victoria BC stock photo », Dave Mantel, iStock by Getty Images, 2022.